



Île de  
France

Monsieur :

Le 21/03/2016

Votre agence :

**Lettre recommandée avec AR**

Objet : Offre de prêt immobilier n°  
emprunteur

- Votre demande de substitution d'assurance

Monsieur,

A l'occasion de votre demande de prêt immobilier, vous avez souscrit le contrat d'assurance emprunteur proposé par notre établissement. L'offre de prêt intégrant cette assurance a été acceptée le 05/2015.

Nous avons reçu de votre part le 23/2016 une demande d'étude du contrat d'assurance emprunteur au nom de Monsieur [REDACTED], qui vous a été proposé par la Compagnie [REDACTED] en vue de le substituer au contrat initialement souscrit.

Nous avons mené notre étude sur la base des documents suivants : notice d'assurance référencée [REDACTED], conditions particulières référencées [REDACTED].

Nous vous informons que nous acceptons la substitution de ce contrat d'assurance au contrat initialement souscrit.

Toutefois, soucieux de vous accompagner au mieux, nous souhaitons vous proposer une remise tarifaire exceptionnelle de 64 % sur le contrat d'assurance emprunteur actuel au nom de Monsieur [REDACTED] pour autant que le niveau de couverture de ce contrat vous satisfasse. Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller afin qu'il puisse vous présenter cette offre et faire le nécessaire pour que vous puissiez en bénéficier, si vous en êtes d'accord.

Vous bénéficieriez ainsi d'un même niveau de garanties pour une prime mensuelle de 9.45 €. Nous rappelons que cette prime d'assurance s'ajoute à l'échéance de remboursement du prêt.

Comme vous pouvez le constater [REDACTED] propose 11.74 € pendant 12 mois puis 16.77 € du 13ème mois au 66ème mois et enfin plus de cotisation jusqu'à la fin du prêt. Par conséquent en cas de remboursement anticipé du prêt, l'assurance CNP serait beaucoup moins chère que [REDACTED].

Par ailleurs, nous vous rappelons les plus de notre offre :

- Avoir un seul et même interlocuteur à l'adhésion et en cas de sinistre (le prêteur comme l'assuré ont les mêmes intérêts en cas de sinistre : être couverts)

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île de France  
Siège social : 25 quai de la Rapée 75012 Paris.

[www.ca-paris.fr](http://www.ca-paris.fr)

Société coopérative à capital variable. Établissement de crédit. 775 655 515 RCS Paris. TVA Intra Communautaire : FR31 775 655 515  
Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 008 015.



Île de  
France

Par ailleurs, nous vous rappelons les plus de notre offre :

- Avoir un seul et même interlocuteur à l'adhésion et en cas de sinistre (le prêteur comme l'assuré ont les mêmes intérêts en cas de sinistre : être couverts)
- Ne pas être obligé de signaler tout changement en cours de contrat pour conserver sa couverture
- Profiter d'un tarif fixe et garanti
- Pas d'exclusion hormis les exclusions légales et communes à tous les assureurs

Nous vous remercions de nous informer de votre choix à l'aide du formulaire de réponse ci-joint à nous retourner par courrier :

- soit nous confirmer que vous acceptez notre proposition de remise tarifaire et que par conséquent vous renoncez à votre demande de substitution d'assurance,
- soit nous confirmer que vous maintenez votre demande de délégation d'assurance.

En cas de maintien de votre demande, un avenant vous sera adressé sous condition de nous avoir transmis les éléments suivants : le coût définitif de votre contrat établi par votre assureur, le coût total et le coût périodique de l'assurance sur la durée totale du prêt.

La mise en place de la délégation d'assurance sera conditionnée à l'acceptation de votre part d'un avenant à votre contrat de prêt initial

Nous restons à votre disposition pour toute question et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Josée COLIN-TEMPLIER  
Responsable Back Offices ADI & Garanties  
post-réalisation



Ile de  
France

CREDIT AGRICOLE IDF  
BO CREDIT A.D.I / LBLH  
26 QUAI DE LA RAPEE  
75012 PARIS

Objet : Offre de prêt immobilier n°

Je, soussigné(e), ..

- Accepte la proposition de décote indiquée dans votre courrier recommandé du 21/03/2016 et renonce à la procédure de substitution de mon assurance emprunteur.
- N'accepte pas votre proposition de décote et confirme ma demande de substitution de mon assurance emprunteur.

Fait à

Le

Signature



21608001490800912

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France  
Siège social : 26 quai de la Rapée 75012 Paris.

Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. 775 655 615 RCS Paris. TVA Intra Communautaire : FR31 775 655 615  
Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 008 015.